

Chrysler Canada

En fait, c'est plus ou moins ce qu'a confirmé le ministre quand il a dit qu'il faudra, évidemment, que les fournisseurs canadiens soient compétitifs, et nous nous attendons à ce qu'ils le soient.

Du côté de l'emploi, le ministre a précisé que le nombre d'emplois garantis au Canada représente un pourcentage des emplois aux États-Unis, mais au-delà, les chiffres ne sont pas certains. Le point important ici, c'est qu'il va y avoir un rapport procentuel entre l'emploi de Chrysler Canada et de Chrysler aux États-Unis.

En lisant le communiqué et les articles parus à ce sujet, nous remarquons que, quand le président américain de Chrysler et M. Iacocca ont annoncé qu'ils ne pouvaient garantir certains niveaux d'emploi au Canada comme le gouvernement fédéral, celui de l'Ontario et les dirigeants de Chrysler le croyaient, lors d'un entretien le 1^{er} mai les représentants fédéraux ont assuré Chrysler qu'il faudrait des garanties et que le gouvernement ne serait pas trop intransigeant si Chrysler ne pouvait approuver les emplois à cause du ralentissement général de l'industrie de l'automobile. Voilà d'après moi une garantie qui n'en est pas.

Le ministre a cité des chiffres. Il nous a lancé certains pourcentages. En fait, il s'est trouvé à dire que nous n'allions pas vraiment donner à Chrysler quoi que ce soit avant 1982. Je suppose que, quand le contrat sera signé, il stipulera les conditions, mais, d'après ce que j'ai compris, cette exclusivité de vente dans le monde entier de la fourgonnette disparaîtra quand le prêt aura été remboursé. Je suppose que nous verrons, quand le contrat sera déposé, en quoi consiste cette condition.

Le ministre n'a pas précisé dans sa déclaration si les institutions financières, dont les prêts seront garantis par le gouvernement du Canada, seront en fait des institutions canadiennes, des institutions américaines, japonaises ou autres.

Bien sûr, nous admettrons qu'il fallait faire quelque chose. Si je n'ai pas été tendre dans mes commentaires, c'est que je voulais surtout reprocher au ministère de l'Industrie et du Commerce d'avoir malmené l'industrie automobile pendant des années, car je pense que dans le cas présent, c'est sans doute la moindre des choses qui s'imposait, le moindre risque que le Canada devait être disposé à courir.

Je doute cependant que les garanties exigées concernant le maintien de l'embauche soit réellement d'une grande valeur en dernière analyse. Nous espérons, cependant, que grâce à cette aide, à l'aide fournie par le gouvernement des États-Unis et le gouvernement de la province de l'Ontario, qui lui octroie une subvention de 10 millions de dollars au lieu de lui garantir des prêts plus généreux, nous espérons que la société Chrysler pourra reprendre la place qu'elle occupait sur le marché.

Aujourd'hui, la plus vive concurrence s'exerce dans l'industrie automobile. Nous voyons que la plupart des fabricants européens s'associent et projettent d'employer tous un même moteur ou de mêmes pièces. Selon des prévisions faites par l'industrie, au cours de la prochaine décennie, seulement cinq ou six fabricants se partageront le marché mondial de l'automobile. Nous verrons bien si Chrysler sera un de ceux-là. Pour ma part, je souhaite que Ford, Chrysler, General Motors et American Motors fassent partie de ces grands de l'automobile.

Nous nous acheminons progressivement vers une voiture internationale ou encore une conception internationale de la voiture. Par exemple, les pièces qui composent une voiture de marque Chevette proviennent de trente-deux pays différents. Il

en est de même de la Fiesta fabriquée par la société Ford. Autrement dit, l'industrie automobile finira par fabriquer une voiture dont les pièces proviendront d'un grand nombre de pays. Les fabricants chercheront à obtenir dans ces pays une réduction des droits de douane et si la demande est assez forte dans l'un deux pour justifier une usine de montage, une voiture de type international y sera construite.

C'est une chose sur laquelle nous devons nous pencher quand nous discuterons de l'industrie des pièces automobiles, parce que cette industrie devrait se créer des débouchés sur le marché mondial. Nous ne devrions pas lui poser d'obstacles. Nous devrions lui permettre de prendre de l'expansion et l'encourager à se chercher des débouchés pour une partie de la fabrication des automobiles à l'étranger, afin de garantir que nous aurons notre juste part du marché mondial plus tard.

Si vous me le permettez, je terminerai mes observations en disant que je regrette que le ministre ait choisi cette façon de procéder. Il a fait sa déclaration samedi dernier. J'imagine que ce qu'il essaie de faire, c'est de profiter de toutes les occasions de se faire de la publicité. Le moment venu, quand il annoncera le contrat, il fera probablement une autre déclaration et se mettra en évidence une troisième fois pour obtenir le maximum de publicité.

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Madame le Président, d'abord, il est bien évident que le député de Burlington (M. Kempling) se méprend sur un point et j'aimerais dissiper ce malentendu. J'ai demandé au ministre s'il voulait faire une déclaration à la Chambre et il a dit qu'il en ferait une. Je lui ai posé la question, parce que, vu l'importance de cette affaire, je pensais qu'il devait consigner au compte rendu de la Chambre des communes une explication de la position du gouvernement au sujet de la dépense d'une somme aussi importante. Cela aura des incidences marquées sur une bonne partie de l'économie de l'Ontario et même de tout le pays. Je remercie le ministre d'avoir fait cette déclaration. Selon moi, c'est une façon beaucoup plus appropriée de traiter cette affaire et je suis heureux qu'il ait accédé à ma demande.

J'aimerais aussi dire quelque chose au ministre pour éviter tout malentendu. Je ne voudrais pas un seul instant nier la grande difficulté qu'il doit avoir éprouvée en essayant de régler cette affaire. De fait, je ne l'envie pas du tout d'avoir eu à traiter avec la compagnie Chrysler. D'ailleurs, celle-ci n'a jamais été une de mes sociétés préférées, parce que son comportement depuis des années a été loin d'être sans reproche. Je ne crois pas que ce fut facile pour le ministre. Je le dis, parce que je ne crois pas non plus que nous ayons obtenu ce que nous aurions dû, et cela m'ennuie beaucoup.

Permettez-moi de dire au ministre que d'abord, comme question de principe, je m'inquiète de plus en plus des tendances qui se précisent en Amérique du Nord. Jusqu'à maintenant, les grandes sociétés nous assuraient qu'elles savaient très bien mener leurs affaires et que, laissées à elles-mêmes, elles se débrouilleraient parfaitement. Année après année, elles ont répété au gouvernement de ne pas mettre son nez dans leurs affaires, mais c'est elles maintenant qui, l'une après l'autre, s'avancent le nez et tentent d'écornifiler les deniers publics. Cette situation déplorable m'inquiète vraiment.